

# NOTICE TELESERVICES : Déclarer la liasse IS/BIC/BNC Option Commerciale/BA

# Sommaire

Sommaire	1
Objet de la notice	
A qui s'adresse cette notice ?	
Pré-requis	
Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration IS/BIC/BNC Option Commerciale/BA	
1. Se connecter sur http://www.impots.nc via NC Connect	3
2. Accéder à votre espace personnel ou aux démarches pour un tiers	4
3. Accéder aux services « Déclaration BIC/BNC Opt Co/BA » et « Liasse IS »	
4. Saisir les données	
Pour une déclaration de type normale	
Pour une déclaration de type simplifiée	
5. Transmettre une liasse IS/BIC/BNC/BA	
Rectifier une déclaration après une transmission	
Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure	15
1. Afficher la liste des brouillons	15
2. Voir une liasse IS ou une déclaration catégorielle BIC/BNC/BA en brouillon	16
3. Modifier une liasse IS ou déclaration BIC normale brouillon	17
4. Modifier une liasse IS ou déclaration catégorielle BIC/BNC/BA simplifiée en brouillon	18
5. Ajouter une annexe à une liasse brouillon	21
6. Supprimer une annexe d'une liasse brouillon	. 22
7. Supprimer une liasse brouillon	. 22
8. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon	. 22
Explication des différents messages possibles	. 23
1. Les messages bloquants	
a. Contrôle sur l'existence d'une déclaration pour la même période (IS seulement)	. 23
b. Contrôle sur l'exercice comptable connu par les services fiscaux (IS seulement)	
c. Contrôle sur le format de fichier (IS/BIC REEL NORMAL)	. 23
d. Contrôle de la cohérence des données provenant du fichier XML (IS/BIC/BA/BNC option	
commerciale)	
2. Les messages informatifs	
a. Remplacement d'une déclaration par une autre	. 24
b. Saisie d'une déclaration hors délai dans l'hypothèse où une transmission a déjà été faite dans les	
délais (IS seulement)	
c. Saisie d'une déclaration hors-délais	
d. Données incohérentes dans le fichier XML	
Générer le fichier XML	
Générer un fichier PDF	. 26
Autre notices	26



# Objet de la notice

Cette notice explique comment effectuer en ligne une déclaration de résultat pour :

- l'impôt sur les sociétés et activités métallurgiques ou minières.
- L'impôt sur le revenu au régime du réel normal et simplifié dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), bénéfices agricoles (BA) et bénéfices non commerciaux option commerciale (BNC).

Le service mis en place permet d'effectuer au choix :

Pour l'impôt sur les sociétés :

- une déclaration normale pour les sociétés au régime du réel normal.
- une déclaration simplifiée pour les sociétés au régime du réel simplifié (article 43.3 du code des impôts).

Pour l'impôt sur le revenu :

- une déclaration BIC normale pour les sociétés et personnes physiques déclarants au régime du réel normal (Article 76 du code des impôts)
- une déclaration BIC, BNC option commerciale et BA simplifiée pour les sociétés et personnes physiques déclarants au régime du réel simplifié (Article 78, 82 et 104 du code des impôts).



Cette notice ne saurait se substituer à la documentation officielle. La notice fonctionnelle est disponible en cliquant ici.

# A qui s'adresse cette notice?

Cette notice s'adresse principalement aux personnes établissant :

- les déclarations de résultat de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et activités métallurgiques ou minières (Expert-comptable, directeur financier, représentant légal de la société).
- les déclarations catégorielles BIC/BNC option commercial/BA au régime du réel normal et simplifié.

# Pré-requis

Avant de pouvoir utiliser ce service, il faut :

- 1- disposer d'un compte personnel (voir la notice « 1 Créer mon compte personnel »)
- 2- être abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » voir la notice « 2 S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » »
- 3- Dans le cas de démarches fiscales pour un tiers, disposé d'une délégation pour le compte d'une entreprise ou d'une personne physique avec le service « Liasse IS » ou « Déclarations catégorielles » (voir la notice « 5 Effectuer des démarches fiscales en ligne pour un tiers ».

Pour effectuer une déclaration de résultat **au régime du réel normal**, il faut disposer d'une application informatique permettant la génération d'un fichier de données au format XML (cf. partie « Génération du fichier XML).

V.Oct2019 Page 2 sur 26



# Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration IS/BIC/BNC Option Commerciale/BA

# 1. Se connecter sur <a href="http://www.impots.nc">http://www.impots.nc</a> via NC Connect

➤ Cliquez sur « S'identifier avec NC Connect ».



➤ Saisir l'adresse email ainsi que le mot de passe que vous avez défini lors de la création de votre compte (notice 1 « Créer mon compte personnel »).



➤ Cliquer sur le bouton « Se connecter »

V.Oct2019 Page 3 sur 26



# 2. Accéder à votre espace personnel ou aux démarches pour un tiers

La page suivante est affichée:



- ➤ Si vous effectués des démarches pour un tiers, cliquer sur **le bouton violet** « Effectuer des démarches ».
- ➤ Si vous effectués des démarches personnelles, cliquez sur le bouton vert « Effectuer vos démarches ».

V.Oct2019 Page 4 sur 26



1) Dans le cas de démarches pour un tiers, la page de recherche de tiers est affichée :



#### Note:

Si vous avez une délégation pour un seul tiers, le dossier de ce tiers sera directement affiché sans passer par l'écran de recherche.

➤ Cliquer sur l'action « Voir » du dossier pour lequel vous souhaitez faire une déclaration.

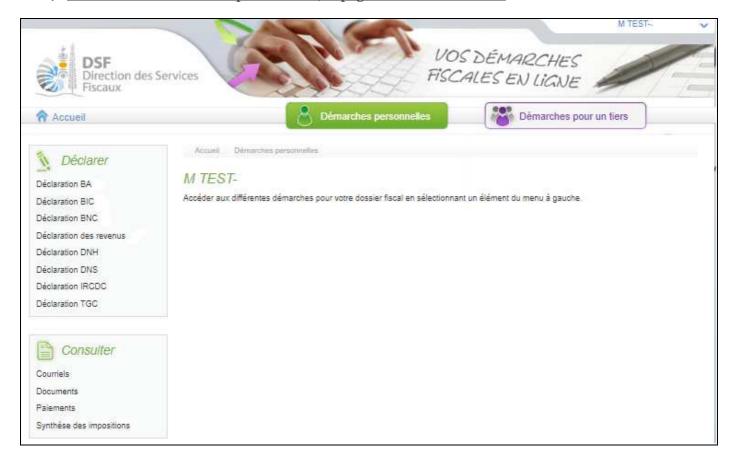
Le dossier du tiers est affiché:



V.Oct2019 Page 5 sur 26



2) <u>Dans le cas de démarches personnelles, la page suivante est affichée</u>:



V.Oct2019 Page 6 sur 26

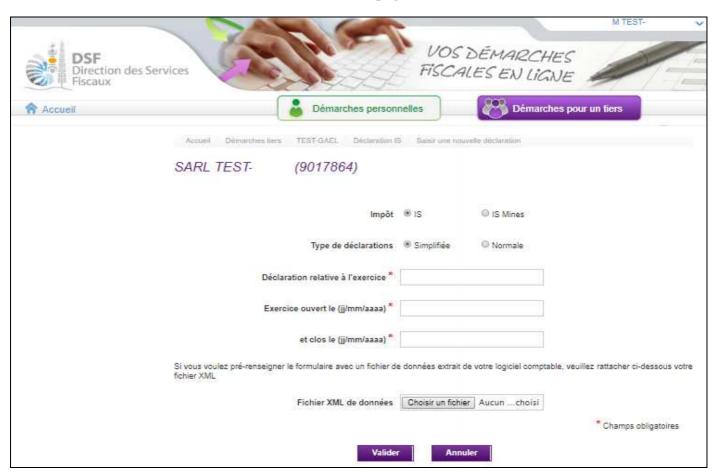


# 3. Accéder aux services « Déclaration BIC/BNC Opt Co/BA » et « Liasse IS »

➤ Dans le bloc « Déclarer », cliquer sur le lien correspondant « Déclaration BIC/BNC/BA/Liasse IS » :



1) Dans le cas d'une déclaration de résultat à l'IS, la page suivante est affichée :



V.Oct2019 Page 7 sur 26



2) <u>Dans le cas d'une déclaration catégorielle des BA, la page suivante est affichée</u>:



3) <u>Dans le cas d'une déclaration catégorielle des BIC, la page suivante est affichée</u> :



V.Oct2019 Page 8 sur 26



4) Dans le cas d'une déclaration catégorielle des BNC option commerciale, la page suivante est affichée :



#### Note:

- dans le cas de la déclaration simplifiée IS/BIC et des déclarations BA et BNC avec option commerciale, l'utilisation d'un fichier XML est facultative, il est donc possible de cliquer directement sur le bouton « Valider » après avoir renseigné les informations de période, l'assistant de saisie des données sera alors vide.
- cette page « Saisir une nouvelle déclaration » est affichée dans le cas où aucune déclaration n'a été déposée en brouillon.

Accueil	Démarches tiers	TEST-GAEL	Déclaration BA	Saisir une nouvelle déclaration	
				IC/BNC/BA en brouillons » es sur cette dernière)	st affichée (voir la partie
Accueil	Démarches tiers	TEST-GAEL	Déclaration BA	Liste des déclarations BA en brouillon	]

- il est possible que des messages de notification s'affichent (voir « Explications des différents messages d'erreurs possibles » page 23 pour plus d'informations)

#### 4. Saisir les données

#### Pour une déclaration de type normale

Dans le cas d'une déclaration IS pour une société au régime du réel normal ou d'une déclaration catégorielle BIC au régime du réel normal (personne physique ou société), il faut fournir obligatoirement le fichier XML de données.

➤ Cocher « Normale », puis dans le cas d'une déclaration IS saisir l'exercice, la date d'ouverture de l'exercice, la date de clôture de l'exercice puis sélectionner le fichier XML de données puis cliquer sur le bouton « Valider »

La déclaration est enregistrée en brouillon et la page suivante est affichée :

V.Oct2019 Page 9 sur 26



#### 1) Cas d'une déclaration IS:

# Société X (9999999)

Votre déclaration IS a été sauvegardée.

Vous pouvez la consulter en allant dans le menu "Déclarer > IS".

N'oubliez pas de la transmettre à la DSF en la sélectionnant via le menu "Déclarer > IS" et en cliquant sur le bouton "Transmettre"

ок

#### 2) Cas d'une déclaration BIC:

# GIE 1209121GGC (0800359)

Votre déclaration BIC a été sauvegardée.

Vous pouvez la consulter en allant dans le menu "Déclarer > Déclaration BIC".

N'oubliez pas de la transmettre à la DSF en la sélectionnant via le menu "Déclarer > Déclaration BIC" et en cliquant sur le bouton "Transmettre".

OK

#### Note:

- pour modifier des données, voir la partie « Gestion des brouillons » > « Modifier une liasse IS/BIC normale ».
- il est possible que des messages de notification s'affichent (voir « Explications des différents messages d'erreurs possibles » page 23 pour plus d'informations)

V.Oct2019 Page 10 sur 26



# Pour une déclaration de type simplifiée

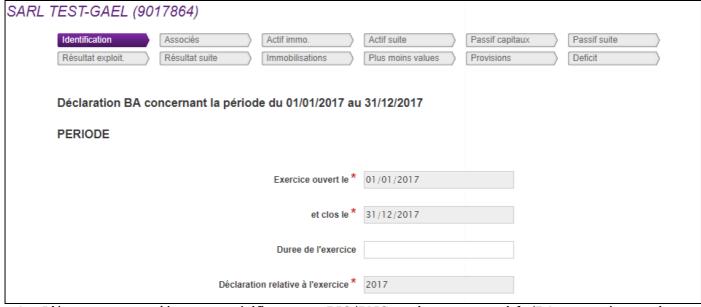
Dans le cas d'une déclaration de type « simplifiée » (cocher « Simplifiée »), un formulaire permet de saisir intégralement toutes les valeurs de la déclaration. Le fichier XML de données n'est pas obligatoire mais peut être utilisé pour pré-remplir le formulaire avec des données qui pourront être modifiées par la suite.

Le formulaire de saisi est composé de 12 étapes :

1) Cas d'une déclaration IS:

Société X (9999	999)				
Identification  Résultat exploit.	Irvm Résultat suite	Actif immo.	Actif suite Plus moins value	Passif capitaux Provisions	Passif suite  Deficit
	PERIODE				
		Exe	ercice ouvert le *	01/01/2012	
			et clos le *	31/12/2012	
		Du	ree de l'exercice		
		Déclaration relat	ive à l'exercice *	2012	

2) Cas d'une déclaration BIC/BNC option commerciale/BA:



L'étape 2 « associés » est spécifique aux BIC/BNC option commerciale/BA et est à renseigner obligatoirement <u>pour les sociétés</u> déclarants des BIC/BNC option commerciale/BA au régime réel simplifié.

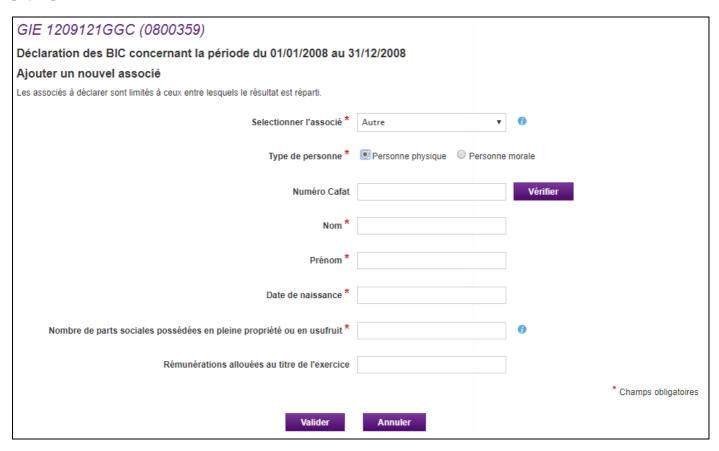
Cliquer sur « Etape suivante », l'écran suivant s'affiche :

V.Oct2019 Page 11 sur 26





Cliquer sur « ajouter un associé » et renseigner les informations demandées suivant le cas (personne physique ou morale) :



V.Oct2019 Page 12 sur 26



GIE 1209121GGC (0800359)	
Déclaration des BIC concernant la période du 01/01/2008 au 3	1/12/2008
Ajouter un nouvel associé	
Les associés à déclarer sont limités à ceux entre lesquels le résultat est réparti.	
Selectionner l'associé *	Autre v 0
Type de personne *	Personne physique Personne morale
RID	Vérifier Rechercher
Raison Sociale *	
Nombre de parts sociales possédées en pleine propriété ou en usufruit *	•
Rémunérations allouées au titre de l'exercice	
	* Champs obligatoires
Valider	Annuler

#### Note:

- pour passer d'une étape à l'autre, il faut utiliser les boutons « Etape suivante » et « Etape précédente » affichés en bas de page.
- il est également possible de revenir en arrière pendant la saisie du formulaire en cliquant sur une étape.
- il est possible d'enregistrer les données saisies et de revenir plus tard à la saisie via le bouton « Enregistrer en tant que brouillon » affiché aussi en bas de page.
- il est possible que des messages de notification s'affichent (voir « Explications des différents messages d'erreurs possibles » page 23 pour plus d'informations)
- Le bilan renseigné aux étapes 3, 4, 5 et 6 est facultatif pour les exploitants agricoles (Cf article 84 du code des impôts).

#### 5. Transmettre une liasse IS/BIC/BNC/BA

Après l'étape « Saisir les données pour une déclaration de type normale » ou « Saisir les données pour une déclaration de type simplifiée », la déclaration est en « brouillon », il est alors possible de la modifier, de la supprimer, de rajouter des annexes ou de la transmettre définitivement.

Voir « Gestion des brouillons > Transmettre une liasse IS ».

C'est à l'issue de cette transmission que votre déclaration est considérée comme déposée et que la déclaration accompagnée des éventuelles annexes sera accessible par l'administration.

La transmission est définitive, il ne sera plus possible d'apporter des modifications et d'ajouter des annexes.

- ➤ A la page de liste des liasses brouillon, cliquer sur le pictogramme « Transmettre » ч de la liasse à transmettre.
- ➤ Cliquer sur le bouton « Transmettre »

V.Oct2019 Page 13 sur 26



#### Note:

- il est possible que des messages de notification s'affichent (voir « Explications des différents messages d'erreurs possibles » page 23 pour plus d'informations)
- la déclaration peut être préparée par une personne, par exemple un expert-comptable, le document est alors en brouillon, puis transmis à l'administration par une autre personne, par exemple le représentant légal de la société. L'ensemble des intervenants reçoivent une notification par email pour les informer de la prise en compte du dépôt.

Après la transmission, l'accusé de réception suivant s'affiche :



#### Note:

Il est conseillé d'enregistrer cet accusé de réception et de l'archiver.

La déclaration est maintenant définitivement transmise et consultable dans la rubrique « Consulter > Documents » :



# Rectifier une déclaration après une transmission

Si vous avez déjà transmis une déclaration de résultats (papier ou via les téléservices) et avez besoin d'y corriger des erreurs, il est possible de transmettre une seconde déclaration.

Pour une nouvelle transmission avant la date limite de dépôt, cette nouvelle déclaration remplacera l'ancienne déclaration. Les services fiscaux ne prendront en compte que la dernière déclaration transmise.

V.Oct2019 Page 14 sur 26



Pour une nouvelle transmission après la date limite de dépôt (possible pour l'IS seulement), cette nouvelle déclaration sera transmise au service gestionnaire pour être traitée dans le cadre des procédures de contentieux.

Veuillez contacter votre gestionnaire pour plus d'informations.

# Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure

La modification d'une déclaration, l'ajout d'annexe et la suppression sont disponibles tant que la liasse est en brouillon.

Dès que les modifications sur le brouillon sont terminées, il faut alors transmettre la déclaration. Tant que cette déclaration brouillon n'est pas transmise (cf. partie « Transmettre une liasse IS »), l'administration considérera que vous êtes défaillant pour votre obligation de déclaration de résultats. (voir partie « Le guide pas à pas pour saisir une déclaration IS » > « Transmettre une liasse IS » page 13 pour plus de détails)

#### Note:

- le brouillon n'est visible qu'aux personnes disposant d'une délégation du service « Liasse IS » ou « déclarations catégorielles BIC/BNC/BA » pour ce tiers. L'administration ne peut pas accéder à cette déclaration et n'est pas informée qu'une déclaration en brouillon a été remplie.
- lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyée 15 jours avant la date limite de dépôt puis tous les 15 jours.

# 1. Afficher la liste des brouillons

➤ Dans le menu de gauche, cliquer sur « Liasse IS (n) » ou « déclarations catégorielles BIC/BNC/BA (n)

La liste des déclarations en brouillon est affichée avec un rappel de l'exercice concerné, la date d'enregistrement du brouillon ainsi que l'auteur du brouillon :



V.Oct2019 Page 15 sur 26



Au survol de la ligne du tableau, une info bulle affiche en bas à droite de la page le nom de l'auteur de la liasse avec la date et heure de création, ainsi que l'auteur de la dernière modification avec la date et heure de dernière modification :

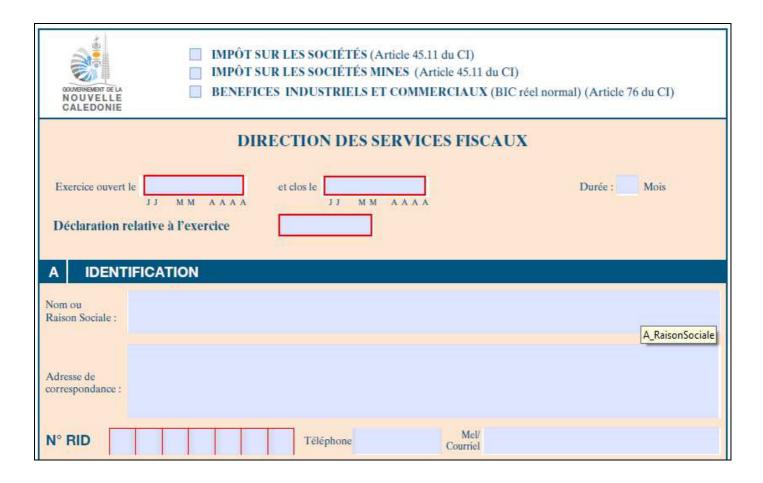
**Créé par :** M PAUL Jean, **le** 10/02/2013 12:11 **Modifié par :** M DURAND Théophile, **le** 14/02/2013 09:54

# 2. Voir une liasse IS ou une déclaration catégorielle BIC/BNC/BA en brouillon

Il est possible de voir la déclaration au format PDF renseignée avec les données provenant du fichier XML de données ou de données saisies.

➤ Pour cela, cliquer sur le pictogramme « Voir » 🥄

Le PDF suivant est affiché dans le cas d'une déclaration normale, vous pouvez alors le sauvegarder pour le conserver ou l'imprimer :



V.Oct2019 Page 16 sur 26



Le PDF suivant est affiché dans le cas d'une déclaration simplifiée, vous pouvez alors le sauvegarder pour le conserver ou l'imprimer :

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALEDONIE								
Exercice ouvert le  J J  Déclaration relativ	M M A A A A	et clos le	RVICES FISCAUX	Durée : Mois				
A IDENTIFICATION Nom ou Raison Sociale :	ATION	_						
Adresse de correspondance :								
N° RID		Téléphone	Mel/ Courriel					

# 3. Modifier une liasse IS ou déclaration BIC normale brouillon

Il est possible de remplacer toutes les données par d'autres en important un nouveau fichier XML de données.

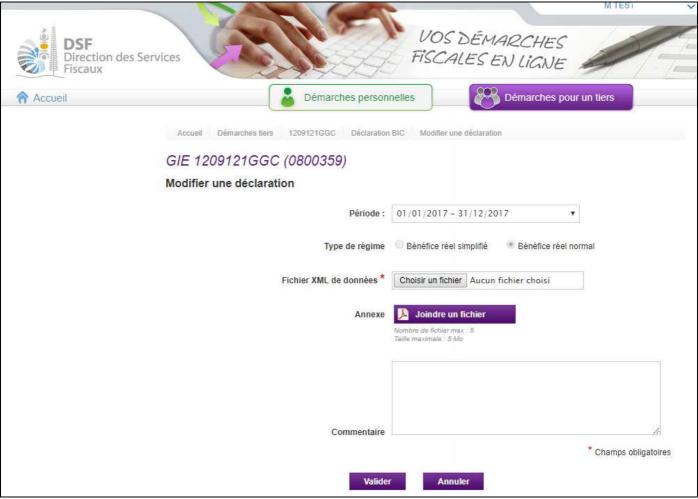
➤ Cliquer sur le pictogramme « Modifier » , la page suivante est affichée dans le cas d'une liasse IS :



V.Oct2019 Page 17 sur 26



La page suivante est affichée dans le cas d'une déclaration catégorielle BIC normale :



➤ Sélectionner un nouveau fichier XML de données puis cliquer sur le bouton « Valider ». La déclaration est toujours en brouillon mais avec les nouvelles données.

#### Note:

Ces écrans sont communs aux démarches personnelles ou pour un tiers.

La prise en compte de ces modifications ne sera effective qu'une fois que vous aurez validé cette nouvelle déclaration (elle sera enregistrée en tant que brouillon).

# 4. Modifier une liasse IS ou déclaration catégorielle BIC/BNC/BA simplifiée en brouillon

➤ Cliquer sur le pictogramme « Modifier » 🐷

Il est possible d'ajouter ou de modifier des données existantes pour cette déclaration avec le choix « Continuer la saisie de la déclaration ».

Il est également possible d'effacer les données existantes pour cette déclaration et de faire une nouvelle saisie des données avec le choix « Effacer la déclaration et pré remplir le formulaire de saisie avec un fichier XML de données » :

V.Oct2019 Page 18 sur 26



# Société X (9999999) Modification de votre déclaration simplifiée Vous êtes sur le point de modifier la déclaration BIC concernant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008. Que voulez vous faire ? © Continuer la saisie de la déclaration © Effacer la déclaration et pré-remplir le formulaire de saisie avec un fichier XML de données (si des annexes sont rattachées à la déclaration, elles seront supprimées) OK Annuler

Le choix «Continuer la saisie de la déclaration » affiche l'assistant de	e saisie des données :
Société X (9999999)	
Identification	Passif capitaux Passif suite  Provisions Deficit
PERIODE	
Exercice ouvert le *	01/01/2012
et clos le *	31/12/2012
Duree de l'exercice	
Déclaration relative à l'exercice *	2012

Le choix « Effacer la déclaration et pré remplir le formulaire de saisie avec un fichier XML de données » affiche l'assistant permettant d'utiliser un fichier XML de données pour une liasse IS ou une déclaration catégorielle.

#### 1) Cas d'une déclaration IS:

Société X (9999999)			
Saisir une nouvelle déclaration	1		
Impôt	<ul><li>IS</li></ul>	OIS Mines	
Type de déclarations	<ul><li>Simplifiée</li></ul>	O Normale	
Déclaration relative à l'exercice *	2012		
Exercice ouvert le (jj/mm/aaaa) *	01/01/2012		
et clos le (jj/mm/aaaa) *	31/12/2012		
Si vous voulez pré-renseigner le formul veuillez rattacher ci-dessous votre fichie		de données extrait d	e votre logiciel comptable,
Fichier XML de données	Choisissez un fi	ichier Aucunhois	i
	Annuler	Valider	l

2) Cas d'une déclaration BIC:

V.Oct2019 Page 19 sur 26



Société X (9999999)	
Modifier une déclaration	
Période :	01/01/2008 - 31/12/2008
Type de régime	Bénéfice réel simplifié     Bénéfice réel normal
Fichier XML de données *	Choisir un fichier Aucun fichier choisi
Annexe	Joindre un fichier  Nombre de fichier max : 5  Taille maximale : 5 Mo
Commentaire	
	* Champs obligatoires
Valider	

3) Cas d'une déclaration BA:

SARL TEST-	(9017864)		
	Période :	01/01/2017 - 31/12/2017	
	Fichier XML de données	Choisir un fichier Aucun fichier choisi	
	Valider	Annuler	

4) Cas d'une déclaration BNC Option commerciale :

V.Oct2019 Page 20 sur 26



M TEST-	
Période :	01/01/2016 - 31/12/2016 (Option comr ▼
Fichier XML de données	Choisir un fichier Aucun fichier choisi
Valider	r Annuler

#### Note:

La prise en compte de ces modifications ne sera effective qu'une fois que vous aurez enregistré cette nouvelle déclaration en brouillon.

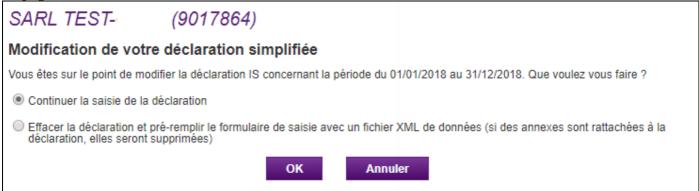
Ces écrans sont communs aux démarches personnelles ou pour un tiers.

## 5. Ajouter une annexe à une liasse brouillon

➤ Sur la page « Liste des liasses en brouillon » ou « liste des déclarations BIC/BNC/BA en brouillon », cliqué sur le pictogramme « Modif » 

de la déclaration pour laquelle une annexe est à ajouter.

La page suivante est affichée :



Cliquer sur « OK » et la page suivante s'affiche avec en bas de la page l'option « joindre un fichier » dans la partie « ANNEXE » :

SARL	TEST-	(901	17864)								
	Identification  Résultat exploit.	$\supset$	Associés Résultat suite	)	Actif immo.  Immobilisations	Actif suite		Passif capitaux Provisions	_	Passif suite	
	Déclaration IS	sim	plifiée concerna	nt	la période du 01/0	1/2018 au 31/12/20	01	18			
	PERIODE										

ANNEXE	
	Annexe Doindre un fichier
	Nombre de fichier max : 5 Taille maximale : 5 Mo

> Joindre le fichier au format .pdf, .jpg, .gif. .png et passer à l'étape suivante ou enregistrer le brouillon.

V.Oct2019 Page 21 sur 26



#### Note:

- l'ajout d'annexe pourra être utilisé dans le cas d'une société pour laquelle le comptable établit une déclaration de liasse simplifiée et qui a l'obligation de transmettre un relevé de frais de siège ou un relevé de frais généraux. Ces relevés seront alors à transmettre en tant qu'annexe.

La fonction d'ajout d'annexe autorise uniquement l'ajout de document PDF JPG GIF et PNG dont la taille est inférieure à 5 Mo pour un maximum cumulé de 20 Mo et un maximum de 50 annexes.

Pour savoir comment produire un fichier au format PDF, cf. « Générer un fichier PDF » page 26

- le PVAG doit être envoyé à partir de la fonction « Ajouter un document » disponible dans le menu de gauche. Si c'est fonction n'est pas visible, veuillez demander la délégation de ce service auprès de votre administrateur principal.

## 6. Supprimer une annexe d'une liasse brouillon

- ➤ Sur la page « Liste des liasses en brouillon » ou « liste des déclarations BIC/BNC/BA en brouillon », cliqué sur le pictogramme « Modif » 

  de la déclaration pour laquelle une annexe est à supprimer.
- > Suivre la même procédure que précédemment et à l'étape 1, la page suivante s'affiche :



➤ Cliquer sur la croix rouge pour supprimer l'annexe.

# 7. Supprimer une liasse brouillon

- ➤ A la page « Liste des liasses en brouillon » ou « liste des déclarations BIC/BNC/BA en brouillon », cliqué sur le pictogramme « Supprimer » ② de la liasse à supprimer.
- ➤ Confirmer la demande de suppression en cliquant sur le bouton « Supprimer ».

#### Note:

Il n'est pas possible de supprimer une liasse en brouillon si celle-ci a des annexes. Il faut supprimer les annexes avant de pouvoir supprimer la liasse en brouillon.

## 8. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon

Lorsqu'une déclaration en brouillon n'a pas été transmise, une notification par email pour non dépôt sera envoyé 15j avant la date limite de dépôt puis tous les 15 jours.

V.Oct2019 Page 22 sur 26



# xplication des différents messages possibles

Lors de la première étape de la saisie d'une déclaration, plusieurs contrôles sont effectués par le système :

# 1. Les messages bloquants

# a. Contrôle sur l'existence d'une déclaration pour la même période (IS seulement)

Le système vérifie que la période saisie ne correspond pas à la période d'une déclaration déjà en brouillon. Dans le cas où une déclaration existe en brouillon pour la même période, un message bloquant est affiché en rouge:

- Saisie de la déclaration IS impossible. Il existe déjà une déclaration IS pour cette période dans les brouillons
- > Supprimer la première déclaration en brouillon en retournant sur la page listant les déclarations brouillon ou alors modifier la première déclaration en brouillon si vous voulez utiliser les données de cette déclaration déjà saisie.

# b. Contrôle sur l'exercice comptable connu par les services fiscaux (IS seulement)

Le système vérifie que l'exercice saisi dans la déclaration correspond avec un exercice connu des services fiscaux. Dans le cas où l'exercice comptable ne correspond pas, un message bloquant est affiché en rouge. Ce cas peut se produire lors d'un changement de mois de clôture comptable si l'information n'a pas été communiquée ou n'a pas été traitée par les services fiscaux.

- Incohérence de l'exercice comptable. Veuillez prendre l'attache de votre gestionnaire
- > Vérifier que l'exercice que vous venez de saisir est correct. S'il est correct, contacter votre gestionnaire pour faire une demande de modification de l'exercice comptable.

#### c. Contrôle sur le format de fichier (IS/BIC REEL NORMAL)

Le système vérifie que le fichier XML est bien structuré, qu'il correspond au format attendu. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur est affiché en rouge.

Pour plus d'informations à propos du format de fichier cf. « Génération du fichier XML » page 26.

- Saisie de la déclaration IS impossible. Le format du fichier XML est incorrect.
- ➤ Contacter votre service informatique ou le prestataire qui vous a fourni votre logiciel comptable pour lui signaler l'erreur de facon et lui demander sa correction.

V.Oct2019 Page 23 sur 26



# d. Contrôle de la cohérence des données provenant du fichier XML (IS/BIC/BA/BNC option commerciale)

Le système vérifie que les données présentes dans le fichier XML correspondent à la société et à l'exercice que vous avez saisi. Dans le cas où ces données ne sont pas cohérentes, un message bloquant est affiché en rouge vous invitant à joindre un nouveau fichier XML.

- (a) Le fichier XML joint ne correspond pas à la bonne période : 01/01/2012
- Le fichier XML joint ne correspond pas au bon dossier : RID trouvé 0166471, attendu 0166470
- ➤ Vérifier que le fichier joint est bien celui correspondant à la déclaration que vous voulez faire.

## 2. Les messages informatifs

#### a. Remplacement d'une déclaration par une autre

Avant la transmission d'une déclaration, le système vérifie si une déclaration a déjà été transmise pour la même période. Si une déclaration a déjà été transmise pour une même période, le message suivant est affiché :

▲ Attention une déclaration a déjà été déposée le 28/01/2019. Cette déclaration se substitue la précédente.

➤ Vérifier que vous voulez bien transmettre cette déclaration qui remplacera la précédente et cliquer sur le bouton « Transmettre ».

# b. Saisie d'une déclaration hors délai dans l'hypothèse où une transmission a déjà été faite dans les délais (IS seulement)

Une déclaration a déjà été transmise avant la date limite de dépôt pour une même période. Il est possible de saisir et de transmettre une nouvelle déclaration après la date limite de dépôt. Le message suivant est affiché :

Attention, vous êtes sur le point de transmettre une liasse rectificative hors-délais (1er dépôt le 06/02/2019, date limite de dépôt le 17/02/2019). Sa prise en compte se fera sous réserve de contrôle ultérieur par l'agent gestionnaire de votre dossier.

➤ Vérifier que vous voulez bien transmettre cette déclaration et cliquer sur le bouton « Transmettre ».

#### c. Saisie d'une déclaration hors-délais

Il est possible de saisir et de transmettre après la date limite de dépôt une déclaration. Elle sera traitée dans le cadre des procédures contentieuse, le message suivant est affiché :

A Rappel : la date limite de dépôt est le 30/04/2013.

➤ Vérifier que vous voulez bien transmettre cette déclaration et cliquer sur le bouton « Transmettre ».

V.Oct2019 Page 24 sur 26



#### d. Données incohérentes dans le fichier XML

Avant la transmission d'une déclaration, le système vérifie que les données présentes dans le fichier XML sont cohérentes entre elles (vérification de certains reports de valeur, ainsi que des calculs de base tels que les sommes de colonne, les calculs du brut à partir du net et des amortissements, ...) et le message suivant est affiché :

Certaines informations sont incohérentes : Afficher/Masquer les champs

➤ Les données exportées par votre logiciel de comptabilité ou saisies dans le formulaire en ligne contiennent une ou plusieurs anomalies. Cliquer sur "Afficher/Masquer les champs" pour savoir quels sont les champs en anomalie et contrôler s'ils sont corrects. Vous pouvez ne pas tenir compte de ce message et transmettre votre déclaration en confirmant la transmission.

V.Oct2019 Page 25 sur 26



# Générer le fichier XML

Il faut disposer d'une application informatique permettant la génération de ce fichier.

Le cahier des charges décrivant le format des données attendues dans ce fichier XML est <u>disponible en cliquant ici.</u>

Si le lien ne fonctionne pas, connectez-vous sur le site Internet <u>www.dsf.gouv.nc</u> puis cliquer sur « Professionnels » puis sur « Téléchargement ». Utilisez le moteur de recherche pour rechercher « Cahier des charges de la dématérialisation de la liasse IS »

# Générer un fichier PDF

Vous pouvez sauvegarder votre document Microsoft Office en cliquant sur "Fichier / Enregistrer sous" puis en sélectionnant le type "Pdf".

Si le type "Pdf" n'est pas disponible, vous pouvez installer un logiciel comme "PDFCreator". Celui-ci vous permettra d'enregistrer votre document au format PDF. Il vous suffira pour cela de cliquer sur "Fichier / Imprimer" puis de sélectionner l'imprimante PDF et d'enregistrer le fichier (fonction "Imprimer dans un fichier" ou similaire). <a href="http://www.6ma.fr/tuto/creer+des+fichiers+pdf+avec+pdfcreator-597">http://www.6ma.fr/tuto/creer+des+fichiers+pdf+avec+pdfcreator-597</a>

Il est aussi possible d'utiliser des alternatives à Microsoft Office permettant eux de générer directement des fichiers PDF :

- Open Office
- Libre Office

#### Autre notices

Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :

- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Gérer mon compte personnel
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles sur la page d'accueil de <a href="http://www.impots.nc">http://www.impots.nc</a> dans la rubrique « Notices » (menu bleu à gauche).

V.Oct2019 Page 26 sur 26